

tenue sous la présidence de Madame LOPA DUFRENOT, assisté(e)
de Madame COPPIN et Madame RIDINGS, Conseillères
En présence de Monsieur PEYROT, Rapporteur public
Monsieur BREMOND, Greffier

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2211004	RAPPORTEURE: Madame Micheline LOPA DUFRENOT
Titre de l'affaire	Annuler partiellement la délibération prise le 4 juillet 2022 par le conseil de la métropole approuvant la modification n° 2 du PLU de Berre L'Etang.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE	
Défendeur	METROPOLE-AIX-MARSEILLE PROVENCE	SELARL VALADOU-JOSSELIN & ASSOCIÉS
Observateur	COMMUNE DE BERRE L'ETANG	
02)	DOSSIER N° 2210297	RAPPORTEURE: Madame Micheline LOPA DUFRENOT
Titre de l'affaire	Annuler la décision implicite rejetant leur demande de modification de l'arrêté préfectoral en date du 09 juin 2022 approuvant l'établissement d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation (ci-après « PPRI ») sur la commune de Cabriès, en application de l'article L562-1 du code de l'environnement, ensemble l'arrêté préfectoral en date du 09 juin 2022.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Consorts D Madame G Consorts L Monsieur P SARL CABRIES INVEST	Maître MARCHI Jean-François (Cour) Maître MARCHI Jean-François (Cour) Maître MARCHI Jean-François (Cour) Maître MARCHI Jean-François (Cour) Maître MARCHI Jean-François (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE	
Observateur	COMMUNE DE CABRIES	

09 heures 30

03) DOSSIER N° 2307344 RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN

Titre de l'affaire Annuler la décision implicite de rejet du Préfet des Alpes de Haute Provence, relativement au recours hiérarchique à l'encontre de l'arrêté refusant un permis de construire au nom de l'Etat du 06 mars 2023 du dossier N° PC 0041592200006.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître MÖLLER Stéphane (Cour)
Défendeur	PREFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE	
Observateur	COMMUNE DE REDORTIERS	

04) DOSSIER N° 2307412 RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN

Titre de l'affaire Annuler la décision implicite de rejet du Préfet des Alpes de Hautes Provence, relativement au recours hiérarchique à l'encontre de l'arrêté refusant un permis de construire au nom de l'Etat du 06 mars 2023 du PC 0041592200007.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître MÖLLER Stéphane (Cour)
Défendeur	PREFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE	
Observateur	COMMUNE DE REDORTIERS	

05) DOSSIER N° 2307836 RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté n° PC0041592200005 de la commune de Redortiers en date du 6 mars 2023.

	Nom des parties
Demandeur	Monsieur M
Défendeur	PREFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
Observateur	COMMUNE DE REDORTIERS

Représentants des parties
Maître MÖLLER Stéphane (Cour)

09 heures 30

06)	DOSSIER N° 2307842	RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN
Titre de l'affaire Annuler l'arrêté n° PC0041592200004 de la commune de Redortiers en date du 6 mars 2023.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître MÖLLER Stéphane (Cour)
Défendeur	PREFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE	
Observateur	COMMUNE DE REDORTIERS	
07)	DOSSIER N° 2205435	RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN
Titre de l'affaire Annuler a décision du 2 mai 2022 du recteur de l'académie d'aix marseille tendant à suspendre le contrat d'enseignant en cumul d'activité et l'émission d'un titre de perception pour versement d'un salaire indû.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M	Madame M
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	Maître DARMON Matthieu (Cour)
Observateur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES PACA	
08)	DOSSIER N° 2204786	RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN
Titre de l'affaire Annuler l'arrêté de permis de construire en date du 15 décembre 2021 n°PC 0130552100715P0.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame G	SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE	
	Monsieur BRUNELLO Luc	Monsieur BRUNELLO Luc

Arrêté le 03/11/2025

Le président du tribunal